



inspection
académique
Côtes-d'Armor

académie
Rennes

Éducation
nationale

Saint-Brieuc, le 16 mars 2011

L'inspecteur d'académie

A

Mesdames et Messieurs
Les instituteurs et professeurs des écoles
(pour attribution)

Mesdames et Messieurs
les Inspecteurs en charge du 1^{er} degré
(pour information)

Objet : Mouvement complémentaire des enseignants du 1^{er} degré – Demande de mutation par exeat non compensé – Rentrée scolaire 2011.

Ref. : Note de service du Ministère de l'Education Nationale, parue au bulletin officiel spécial n° 10 du 4 novembre 2010

La présente circulaire a pour objet de préciser le calendrier des opérations de mutation des enseignants des écoles par Exeat non compensé, **après** réception des résultats du mouvement national.

Les demandes, transmises *uniquement* par la *voie hiérarchique*, devront parvenir à l'inspection académique des Côtes d'Armor pour le

15 mai 2011

Les dossiers comporteront :

- une demande d'exeat précisant le motif invoqué, accompagnée des documents justificatifs
- une demande d'ineat pour le département souhaité – les intéressés prendront contact avec les services académiques du département d'accueil pour connaître les dates départementales de réception des dossiers.
- une enveloppe timbrée (tarif lettre 20g) libellée à l'adresse personnelle de l'enseignant

En ce qui concerne les demandes pour rapprochement de conjoint, les pièces suivantes seront également jointes au dossier :

- pour les personnels mariés avec ou sans enfant : une photocopie du livret de famille
- pour les personnels non mariés ayant des enfants : une photocopie du livret de famille
- pour les personnes pacsées : une copie de la déclaration du PACS et une attestation de déclaration commune certifiée par les services des impôts ou une copie du dernier avis d'imposition
- une attestation d'emploi du conjoint, précisant la date d'embauche et l'adresse de son employeur

Pierre BENAYCH

DIV1D
Division du 1^{er} degré
8 bis, rue des champs de pies
B.P. 2369
22023 Saint-Brieuc cedex 1

Affaire suivie par :
J. LE BECHEC

Tél: 02.96.75.90.27

Courriel: Ce.div1d22@ac-rennes.fr